

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'établissement de l'école Saint-Eugène du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le **lundi, 27 septembre 2021 à 19h30.**

---

ÉTAIENT PRÉSENTS : Madame Christianne Fleury, directrice;  
Monsieur Sébastien Michaud, président du CÉ;  
Madame Mélanie Scattolin, vice-présidente du CÉ;  
Mesdames Vivianne Roux, Sonia Corriveau, Messieurs Paul Wecowski,  
Yannick Godin, parents  
Mesdames Ariane Sylvestre, Lisa Lemoine, enseignantes, Monsieur,  
André Bernier, enseignant, Madame Chantal Walaszczyk, professionnel  
et Madame Marie-Claude St-Onge, personnel de soutien.

INVITÉS : Madame Pascale Merizzi, directrice adjointe par intérim.

**1. Présence et ouverture de la séance à 19h35**

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique*; tous les membres étant présents, la séance est déclarée valablement constituée.

Madame Christianne Fleury, directrice, souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement, aux invités ainsi qu'aux personnes du public.

**2. Ordre du jour**

[Résolution 2021-09-27-CE-01](#)

Il est proposé par Monsieur André Bernier :  
D'adopter l'ordre du jour, tel que proposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. Parole au public**

Aucun public

**4. Parole aux membres**

Il est proposé d'informer les parents à l'assemblée générale que les rencontres ont lieu le lundi soir pour que les parents qui voudraient se présenter au conseil d'établissement en soient informés avant de prendre la décision.

Nous pouvons peut-être voir avec les propriétaires du Tome 2 s'ils seraient intéressés à venir présenter différents jeux de société.

**5. Mot de la représentante au comité de parents**

Aucune rencontre jusqu'à maintenant.



**6. Mot de la direction**

**a) Mandat du conseil d'établissement;**

Madame Christianne Fleury nous présente le projet éducatif de l'École St-Eugène.

**b) Modalités relatives aux formations obligatoires;**

Depuis l'année dernière, il y a des formations obligatoires pour les conseils d'établissement. Il y aura différentes fiches présentées au courant de l'année, en fonction des points à l'ordre du jour.

**c) Élections (présidence, vice-présence);**

Monsieur André Bernier propose Madame Marie-Claude St-Onge au poste de secrétaire, Madame Marie-Claude St-Onge accepte. Comme aucun autre membre se propose, Madame St-Onge est élue pour le poste de secrétaire.

Monsieur Sébastien Michaud se propose pour le poste de président. Aucun autre membre n'est intéressé, donc Monsieur Sébastien Michaud est élu pour le poste de président.

Madame Mélanie Scattolin se propose pour le poste de vice-présidente, comme aucun autre membre se propose, Madame Scattolin est élue pour le poste de vice-présidente.

**d) Règles de régie interne;**

Les membres consultent les règles de régie interne. Le calendrier des rencontres est modifié.

Les dates des rencontres seront le 25 octobre, le 22 novembre, 20 décembre, le 24 janvier au besoin, le 7 mars, le 25 avril, le 16 mai, le 20 juin. Les rencontres se tiendront à 18h30, à l'exception des mois de décembre et juin, qui auront lieu à 18h pour nous permettre d'aller souper ensemble par la suite. La rencontre de septembre de 2022 restera à déterminer.

**e) Conflit d'intérêts;**

Les membres doivent remplir le document sur le conflit d'intérêts.

**f) Budget de fonctionnement du conseil (A);**

Le montant attribué pour le conseil est de 500 \$. Il peut servir pour le gardiennage des enfants lors des rencontres. Nous pouvons utiliser un montant pour les différents soupers et faire l'achat de livres pour les parents. Les décisions seront prises en cours d'année.

**g) Bilan du fonds à destination spéciale;**

Solde : 37 089 \$ dans le fonds à destination spéciale.

**h) Campagne de financement 2021-2022;**

La campagne de vente de poinsettias débutera sous peu. La campagne Colle-à-moi est toujours en cours.

Il y aura la mise en place du Marché de Noël.

[Résolution 2021-09-27-CE-02](#)

Il est proposé par Madame Mélanie Scattolin

Que le Marché du Noël soit mis en place comme campagne de financement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**i) Trottibus**

L'organisme est intéressé à reprendre les démarches pour l'implantation du Trottibus. Peut-être que l'implantation d'un vélo-bus serait bien pour le mois de juin.

**7. Varia**

**a) Sorties à approuver**

Le conseil d'établissement approuve les sorties des élèves de 2 kilomètres autour de l'école avec les enseignants au courant de l'année.

[Résolution 2021-09-27-CE-03](#)

Il est proposé par Monsieur Yanick Godin  
Que les sorties autour de l'école soient approuvées telles que proposées.

**b) Film à l'école**

Le conseil d'établissement accepte la diffusion des films à l'école soit limitée à des activités pédagogiques, ou, exceptionnellement, lors des activités de fin de mois.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

[Résolution 2021-09-27-CE-04](#)

Il est proposé par Madame Vivianne Roux.  
Que la diffusion des films soit approuvée telle que proposée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8. Levée de l'assemblée**

[Résolution 2021-09-27-CE-05](#)

La prochaine rencontre aura lieu le 25 octobre à 18h30.  
Il est proposé par Monsieur André Bernier.

Que la séance soit levée à 21h25.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**Christianne Fleury**  
Directrice

---

**Sébastien Michaud**  
Président du conseil d'établissement